

Décision

Générale

colonial

Décision n° 720 24/06/1947

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
24 juin 1947

Numéro JO
n° 6 du 30/06/1947

Date du numéro
30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Le nommé Mohamed Warsame, Issa Fourlaba, est engagé comme agent administratif auxiliaire de 2e classe, 10e échelon, à salaire journalier, pour compter du 20 juin 1947. L'intéressé est mis à la disposition du chef du service des P. T. T.